



Entre-nous

N°481 du 25 mars 2023

INFORMATIONS MUNICIPALES

ARGENT DE POCHE - Opération argent de poche aux vacances de printemps du 17 au 27 avril pour les Rannéens, nés entre le 28 avril 2005 et le 17 avril 2007. Ils pourront passer en mairie retirer le dossier d'inscription (à retourner complet contre signature le 7 avril 2023 au plus tard).

Pour les vacances d'été, les Rannéens, nés entre le 25 août 2005 et le 10 juillet 2007, pourront passer en mairie retirer le dossier d'inscription (à retourner complet contre signature le 16 juin 2023 au plus tard).

Pour les vacances de la Toussaint du 23 octobre au 02 novembre, les Rannéens, nés entre le 3 novembre 2005 et le 23 octobre 2007, pourront passer en mairie retirer le dossier d'inscription (à retourner complet contre signature le 13 octobre 2023 au plus tard).

Possibilité de noter une ou plusieurs périodes sur le même dossier.

FIBRE OPTIQUE - Pour information, la mise en service des prises pour la fibre optique et la commercialisation sera effective courant 2023 pour l'ouest du bourg (tranche 2) ; en ce qui concerne la zone Nord-Est de Rannée (de Goupillel à la Sallerie jusqu'à la Vigne au Vêque/St Lazare) et la route de Fontaine Couverte de La Guerche en direction des Hairies ainsi que la partie de Rannée en limite de Fontaine couverte (tranche 3), il faudra attendre l'année 2025 et 3 mois après la fin des travaux ,pour la commercialisation.

Avant toutes démarches auprès de votre opérateur, ou d'appeler la mairie, vérifier votre éligibilité sur le site de Mégalis :

https://geobretagne.fr/mviewer/?config=../pub/sm-megalis/apps/fibre/suivi_adresse.xml#

FRELON ASIATIQUE - Que faire lors de la découverte d'un nid de frelon asiatique ? **Contactez le référent Eric BRETONNIER au 07.72.32.98.53** (autre contact en cas de mairie fermée : FGDON35 au 02.23.48.26.32) qui sera chargé de vérifier la présence de frelon asiatique ; le référent signalera ensuite le nid à la FGDON avec les coordonnées précises. Le coût de destruction est pris en charge par Vitré

Communauté et la Commune (interventions enregistrées par la FGDON).

Sur le lien suivant vous trouverez **un exemple de fabrication d'un piège sélectif pour capturer les frelons asiatiques** :

<https://www.fredon-bretagne.com/download/plan-fabrication-piege-selectif-2019/>

également sur le site communal ou encore document papier en mairie sur demande.

CLASSE 3 - Les personnes intéressées par l'organisation des classes doivent se faire connaître en mairie : la salle du temps libre et la cuisine sont réservées pour cette manifestation le samedi 16 septembre 2023.

ECOLE SAINTE ANNE - Porte ouverte le 31 mars de 17h00 à 19h00. Visite et rencontre de l'équipe pédagogique, projet classe, inscription... Suivi d'un pot de l'amitié et d'une vente de gâteaux. Renseignements au 02.99.96.27.18 ou rpiranneedrouges@gmail.com

INFLUENZA AVIAIRE - Tous les élevages de volailles non commerciaux, y compris les volières, doivent obligatoirement être déclarés à la mairie de leur commune : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr (Arrêté du 24 02 2006).

LOTISSEMENT DE LA CROIX DE LA BARRE - Il reste des lots bornés commercialisables entre 413 et 596 m² au prix de 72 euros TTC le m² ; renseignements en mairie.

PECHE A L'ETANG - Ouverture le **1^{er} mai 2023**

INFORMATIONS GENERALES

AIDE A L'UKRAINE - Les personnes qui souhaitent accompagner des ressortissants ukrainiens sont invitées à se signaler sur le site <https://parrainage.refugies.info/>

CONFERENCE - L'intestin, organe souvent mal aimé et pourtant essentiel pour notre santé et bien-être : 2 réunions d'informations et échanges le 28 mars à 20h15, salle polyvalente à Domalain et le 30 mars, à 20h15, salle polyvalente à Retiers, organisées par la MSA et le CHU de Vitré.

CHANGEMENT D'HEURE - Le passage à l'heure d'été 2023 aura lieu dans la nuit du samedi 25 mars au dimanche 26 mars 2023 à 02h00. Vous dormirez donc une heure de moins. A 2 heures du matin, il sera 3 heures.

EXPOSITION HUMANITAIRE de Jean-François MORRO « Au cœur » jusqu'au 16 avril 2023 au Centre Social 23 bis avenue du Gal Leclerc à La Guerche ; 50 % des ventes d'oeuvres seront reversés aux Restos du Cœur.

JOB DATING - Jeudi 30 mars de 14 à 17h00 dans les secteurs transport, imprimerie, maraîchage, production industrielle ; renseignements et inscriptions au PAE de Châteaubourg à la Maison pour Tous tél. : 02.99.00.91.15 ou pae-chateaubourg@vitrecommunaute.org

IMPOTS - Pour les usagers dont la situation ne peut être prise en charge lors d'un contact à distance, la DRFP assurera des permanences sans RDV dédiées à la campagne déclarative : Frances Services de La Guerche le 9 mai (matin/après-midi), de Châteaubourg le 12 mai après-midi et à l'antenne du Service de Gestion Comptable à Retiers le 16 mai (matin/après-midi).

NOS ASSOCIATIONS COMMUNIQUENT

APEL RPI RANNEE DROUGES - L'association vous propose une vente de pizzas ou burgers à emporter en partenariat avec le « restaurant de l'étang » à Drouges. Les pizzas et burgers seront livrés à l'école, commandes à récupérer le **vendredi 14 avril entre 16h30 et 17h30**.

Bons de commandes disponibles au salon Design'Hair à rapporter avec le règlement par chèque (à l'ordre de l'APEL RPI Rannée-Drouges) **pour le vendredi 7 avril Renseignements :** 06.30.86.50.35 ou 06.73.34.62.28

ARP - Le 26 mars, **randonnée à Châteaugiron** : 2 circuits (8 ou 10 km) ; 14h00, départ du parking de l'étang à Rannée, 14h30, départ du parking de l'étang près du château à Châteaugiron.

CLUB DE LA VALLEE DE L'ARDENNE - 05 et 25 avril **club**, 14 avril **bal** avec Silvère Burlot, **marche** le 03 avril à Bais covoiturage en face le crédit mutuel La Guerche 13h30, 24 avril **marche** à Visseiche covoiturage un moniteur sera présent, covoiturage 17 avril **danse en ligne** à Bais 13h30 en face le crédit mutuel.

RANNEE SYMPHONIE FLEURIE - Le printemps est arrivé, l'association propose aux habitants de Rannée des plants de vivaces et annuelles pour fleurir vos terrasses, balcons et jardins. La feuille de commande est distribuée avec cette feuille Entre-Nous. **Merci de passer votre commande avant le mardi 25 avril 2023**. Bon fleurissement. Pour tous renseignements : 02.99.96.24.48

AVENIR RANNEEN MUSIQUE - La traditionnelle fête du printemps aura lieu le dimanche 07 mai 2023 (prenez note dans vos agendas).

DIVERS

DISPONIBLE dès maintenant **colocations** appartement : trois chambres meublées quartier Francisco Ferrer à RENNES
Contact : M. LAHAYE Hubert tél. : 07.48.11.98.89

1943 - 2^{ème} quinzaine d'avril

L'Allemagne nazie occupe les bâtiments de l'école libre des filles

Le Père Amand Rublon, curé de la paroisse de Rannée, lit son bréviaire en faisant les cent pas dans les allées du jardin de son presbytère lorsqu'en fin d'après-midi, il se fait tabasser par un « boche » éméché venu l'importuner.



Très tôt le lendemain matin, Julien Chopin, maire de la commune, est convoqué au poste de commandement de l'armée allemande installé dans les bâtiments de l'école libre des filles. Un Haut gradé lui relate les faits de la veille et annonce la sentence qu'il entend appliquer.

L'officier allemand emmène son soldat dans une classe inoccupée (vacances de Pâques) et il lui met un pistolet entre les mains en lui ordonnant de régler ses comptes. Ce dernier retourne l'arme contre lui et se fait justice...

[Georges Chopin (né en 1924 et fils du maire de l'époque) – vers 2005]

Enfant de chœur ce matin-là, lorsque je suis rentré dans la sacristie, une religieuse (Sœur Mickaëlle je crois) faisait un pansement à Monsieur le curé. Il avait le visage ensanglanté.

J'ai entendu dire quelques temps plus tard que le soldat allemand condamné était hébergé chez la grand-mère Georget (12 avenue de l'église).

[François Briantais (88 ans) – le 28 octobre 2019]

Les jours suivants cette épreuve douloureuse, le Père Rublon a assuré ses fonctions avec la tête bandée. Il a continué à nous enseigner le catéchisme.

[Joseph Dudouet (85 ans) – le 4 décembre 2019]

<https://rannee.over-blog.com>

Feuille d'information locale
élaborée par l'Association ST LAZARE
et éditée par la Mairie de Rannée ; prochaine parution le
samedi 29 avril 2023, vos annonces peuvent être
déposées à la Mairie (boîte aux lettres)
ou envoyées **avant le mardi 25 avril 2023** à
mairie.rannee@wanadoo.fr
Vous pouvez également consulter la feuille Entre-Nous
sur le site internet : www.rannee.com